

# 108 **Présence internationale**

## SOMMAIRE :

1. ÉDITO
2. PREMIÈRE TOURNÉE D'UN DÉFENSEUR KENYAN À PARIS !
3. UNE ÉLUE DE PARIS SOUTIENT PBI
4. HONDURAS : UN AUTRE CONTEXTE DE VIOLENCE POST-ÉLECTORALE / S'IMPLIQUER AVEC PBI

## Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes très heureux de pouvoir joindre à ce numéro de Présence Internationale (réduit à 4 pages pour l'occasion) le rapport international 2017 des Brigades de Paix Internationales, traduit en français par les soins de nos bénévoles. Ce rapport expose en détails les nombreuses avancées qu'ont connu les programmes de PBI en Colombie, au Guatemala et au Mexique, pour les programmes les plus anciens, mais aussi les adaptations que l'organisation a su apporter dans ses méthodes de travail pour pouvoir continuer à protéger les défenseur.e.s des droits humains dans des contextes mouvants, comme en Indonésie et au Népal, et surtout les derniers développements des programmes les plus récents, au Honduras et au Kenya. Nous espérons que vous pourrez, à travers ce rapport, prendre la mesure de l'ampleur du travail des 110 volontaires présentes et présents sur le terrain dans ces 7 pays et de la pertinence de l'accompagnement protecteur développé par PBI pour offrir aux défenseur.e.s des droits humains un espace d'expression, de mobilisation et de paix.

En 2013, lorsque j'étais coordinatrice de PBI-France, j'ai eu la chance d'assister à la naissance des deux nouveaux programmes de PBI au Honduras et au Kenya. Si le programme au Honduras a suscité beaucoup d'intérêt et a connu un essor assez aisé, notamment en raison de l'ancrage historique de PBI en Amérique centrale, il en est allé différemment du programme au Kenya. Le premier programme africain de PBI a en effet connu des développements compliqués, faisant craindre pour sa continuité, notamment lors de l'Assemblée générale de PBI International en 2014. Le contexte kényan, très urbain – le programme étant basé à Nairobi – et centré sur les violences policières et post-électorales, représentait un défi de taille pour PBI. Il a profondément interrogé nos méthodes de travail : est-ce que l'accompagnement protecteur international développé par PBI ailleurs de par le monde allait pouvoir faire ses preuves au Kenya, dans ce contexte si spécifique ?

Cinq ans plus tard, en 2018, PBI-France vient d'accueillir sa première tournée d'un défenseur des droits humains kényan. Preuve du chemin parcouru par PBI au Kenya et des adaptations portées à ses méthodes de travail, la venue en France de Francis Sakwa, qui documente les violences policières dans les bidonvilles de Nairobi et a déjà été arrêté plus de 30 fois en raison de ses activités de défense des droits humains et de protestation pacifique, a été porteuse de nouveaux horizons. De nouveaux horizons pour ce défenseur quotidiennement menacé dans son pays et qui a pu faire connaître la situation kényane, nouer des liens avec des institutions et aller à la rencontre de personnes solidaires en France, malgré la distance qui sépare nos deux pays. De nouveaux horizons pour PBI-France aussi, qui a pu développer des relations avec de nouveaux acteurs institutionnels et associatifs, plus tournés vers l'Afrique et la question des violences policières.

Nous espérons pouvoir continuer à cultiver ces nouveaux horizons, à mettre en contact, créer des solidarités, à faire connaître les menaces pesant sur les défenseur.e.s des droits humains et à les soutenir du mieux que nous le pouvons sur le terrain. C'est là le cœur du mandat de notre groupe national. Évidemment, pour tout cela, nous avons encore et toujours besoin de votre soutien financier, et toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association sont invitées à nous contacter.

Bonne lecture,

MANON CABAUP

VICE-PRESIDENTE ET EX-COORDINATRICE DE PBI-FRANCE

# Première tournée d'un défenseur kenyan à Paris !

POUR LA PREMIÈRE FOIS, DU 22 AU 25 MAI 2018, NOUS AVONS EU LE PLAISIR D'ACCUEILLIR UN DÉFENSEUR DE LA JUSTICE SOCIALE KENYAN, FRANCIS SAKWA, PARTENAIRE DE PBI KENYA DEPUIS 2013. LOIN DE L'INSÉCURITÉ À LAQUELLE IL ÉTAIT CONFRONTÉ DANS LE CONTEXTE POSTÉLECTORAL KENYAN, IL BÉNÉFICIAIT DE TROIS MOIS DE « RÉPIT » À GRONINGEN AU PAYS-BAS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SHELTER CITY » (VILLE REFUGE) ET EN A PROFITÉ POUR FAIRE UN DÉTOUR PAR PARIS.



*FRANCIS SAKWA EST ENTOURÉ DES MEMBRES DE PBI-FRANCE, DE L'AMECAS ET DU COMITÉ LA VÉRITÉ POUR ADAMA*

Collecter des informations sur les violences policières perpétrées dans les bidonvilles de Nairobi, notamment dans le contexte électoral, récupérer des preuves pour porter les cas devant la justice et organiser des manifestations pacifiques, voici le travail que Francis Sakwa effectue au quotidien au Kenya. Mi-activiste, mi-avocat de terrain, il occupe une place importante au sein de l'organisation Bunge la Mwananchi, le Parlement du peuple.

Depuis les élections présidentielles d'août contestées par l'opposition et annulées par la Cour suprême, puis celles d'octobre 2017 donnant 98,26% des voix au président sortant Uhuru Kenyatta, la population kenyane subit de graves violations des droits humains. Selon le témoignage de Francis Sakwa, les policiers, qui agissent bien souvent en civils afin d'occulter leur responsabilité, font systématiquement usage d'une force excessive contre les manifestant.e.s, opposant.e.s, militant.e.s et membres d'organisations des droits humains.

Si la fameuse poignée de main du 9 mars entre le Président et son principal opposant Raila Odinga en vue de « construire les ponts d'une nouvelle nation » a semblé apaiser les tensions, elle a fortement divisé, affaibli l'opposition et perpétué la répression. Le 16 mai 2018, une loi sur la cybercriminalité visant à prévenir la propagation de « fake news » a été promulguée. Bien que 26 articles de cette loi aient finalement été suspendus par la Cour suprême, elle reste une source d'inquiétude pour Francis car elle facilite la criminalisation des militant.e.s qui, comme lui, utilisent les réseaux sociaux pour dénoncer les violences policières.

Tous les acteurs que Francis Sakwa a rencontrés à Paris se sont montrés très intéressés et à l'écoute de ses revendications, notamment Sacha Hegard, rédacteur pour le Kenya au sein du Ministère des Affaires étrangères français, Valentine Sébile, assistante du Rapporteur spécial des Nations-Unies sur la situation des défenseur.e.s des droits de l'Homme, et Anne Souléliac, responsable « droits humains » du Barreau de Paris. Nous nous réjouissons particulièrement des nouveaux liens créés avec la Mairie de Paris et notamment avec Thomas Fasten et Pauline Lavillénie du service Relations Internationales ; et remercions Non-Violence XXI qui soutient PBI Kenya depuis de nombreuses années.

Au-delà des rendez-vous de plaidoyer, Francis Sakwa a pu échanger avec des militant.e.s et membres d'organisations engagé.e.s en faveur de la justice sociale en France et en Afrique. Lors d'une conférence sur « La défense des droits humains face aux violences policières. Regards croisés entre la France et le Kenya » que nous avons organisée en partenariat avec l'Amicale des Etudiants Caribéens Africains et Sympathisants (AMECAS) le 24 mai, Francis est ainsi intervenu aux côtés d'Assa Traoré et Almamy Kanouté du Comité La vérité pour Adama.

Cette tournée a donc été autant une grande première qu'une grande réussite ! Continuons donc sur cette voie-là et poursuivons notre travail sur le Kenya en France ! Un grand merci à toutes les personnes impliquées et surtout à Francis Sakwa pour avoir partagé avec nous sa persévérance et son optimisme.

BÉATRICE COSENTINO

# Une élue de Paris soutient PBI

MARINE MALBERG EST CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT EN CHARGE DES QUESTIONS INTERNATIONALES POUR LA MAIRIE DU 11ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS. ELLE EST AUSSI ENGAGÉE EN FAVEUR DES DROITS DES MIGRANT.E.S ET DES DROITS DES FEMMES. ELLE SOUTIENT LE TRAVAIL DE PBI FRANCE DEPUIS PLUSIEURS MOIS ET NOUS EXPLIQUE SES MOTIVATIONS.

**- Vous suivez et soutenez le travail de défense des droits humains de PBI France. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?**

J'ai découvert PBI grâce à mon amie volontaire Laetitia Sushecki. Elle m'a fait part de son travail, des projets et des actions concrètes de PBI. Le positionnement et l'engagement militant de PBI m'ont plu et je m'y suis retrouvée. Face à la multiplication de nouveaux types de conflits intra-étatiques qui provoquent des déplacements massifs de populations et à la légitimation de pratiques qui nient les droits humains, je pense que le travail de PBI est plus que jamais nécessaire. Les peuples ont besoin d'apprendre à se connaître, à se respecter et à agir ensemble pour mettre un terme aux conflits économiques, politiques et militaires auxquels ils font face. Et particulièrement aujourd'hui, à l'heure où les grandes firmes internationales s'insèrent plus que jamais dans la politique des pays pour leurs propres intérêts économiques et stratégiques. Il y a un laisser-faire international qui permet à ces multinationales de créer des conflits pour s'accaparer les richesses produites et exploiter toujours plus les femmes et les hommes.

Les principes d'impartialité et de non-ingérence de PBI me semblent fondamentaux. Ne pas vouloir imposer un soi-disant schéma type qui permettrait de résoudre n'importe quel conflit est primordial. PBI n'intervient qu'à la demande des associations de défense des droits humains locales et apporte son expérience pour permettre aux acteurs locaux de s'approprier des outils de résolution non-violente des conflits. Chaque peuple dispose de ses propres pratiques, de sa propre histoire. La meilleure manière de l'accompagner et de l'aider est de respecter ses demandes. L'histoire n'a eu de cesse de le démontrer : à chaque fois qu'il y a eu une ingérence extérieure dans la construction d'un processus de paix, celui-ci a toujours échoué. Des cas récents comme l'Afghanistan, l'Irak ou la Somalie le démontrent.

**- En quoi le soutien apporté à PBI-France s'inscrit-il dans le cadre de votre mandat ?**

L'action de PBI est pertinente car pour construire une nouvelle politique internationale et de coopération entre les peuples, il est nécessaire que celle-ci soit basée sur la connaissance mutuelle de chaque culture. A l'heure de la multiplication des



interventions armées au nom de la lutte contre le terrorisme, il y a urgence à construire un monde de paix et de solidarité. Etre élue est pour moi un engagement militant destiné à promouvoir un autre type de société.

**- Grâce à vous, PBI-France, Non-Violence XXI et la Mairie du XIème arrondissement de Paris ont organisé une conférence sur l'intervention civile de paix le 2 mai dernier. En quoi l'intervention civile de paix vous semble un moyen d'action pertinent ?**

La Paix se construit et donc s'apprend. L'action de PBI concernant l'intervention civile de paix est essentielle. Comment les nouvelles générations peuvent-elles apprendre leurs droits et la nécessité de les défendre pour les sauvegarder et en acquérir de nouveaux si personne ne leur donne les outils nécessaires à l'analyse et à la mise en place d'action ? L'impact spécifique de PBI est de protéger des personnes afin qu'elles puissent continuer à user de leurs voix pour témoigner des atteintes portées contre les droits humains. Grâce à leur témoignage, la voix se partage. Cela permet de limiter concrètement les exactions, et d'aider à les reconnaître. Protéger des femmes et des hommes qui ont fait le choix de dédier leur vie à la défense des droits humains, et par conséquent à l'intérêt collectif, c'est un très bel engagement.

**- Vous avez rencontré le défenseur kenyan Francis Sakwa et organisé une rencontre entre ce dernier et des membres du service Relations Internationales de la Mairie de Paris. Que retenez-vous de votre rencontre avec Francis Sakwa ?**

Ce qui m'a marqué chez Francis, c'est sa joie de vivre et son sourire. Malgré les difficultés et les dangers qu'il encourt, il continue son combat pour la défense des droits humains et la mise en place d'une véritable démocratie dans son pays, dans laquelle chacune et chacun bénéficiera des mêmes droits. Les tournées de défenseur.e.s permettent de transmettre des témoignages de situations vécues qui sont occultés par les médias français. Elles aident également à construire une meilleure connaissance commune des enjeux et des difficultés rencontrées sur le terrain par les défenseur.e.s des droits humains.

ENTRETIEN AVEC MARINE MALBERG  
RÉALISÉ PAR BÉATRICE COSENTINO

**Si vous aussi vous vous intéressez à nos activités en France et sur le terrain, suivez-nous à partir du mois de septembre sur notre nouvelle page internet : [pbi-france.org](http://pbi-france.org)**

# Honduras : un autre contexte de violence post-électorale

LES PROGRAMMES DE PBI AU KENYA ET AU HONDURAS ONT TOUS LES DEUX OUVERTS EN 2013. À L'INSTAR DU KENYA, LE HONDURAS A ÉGALEMENT CONNU FIN 2017 UN CONTEXTE POST-ÉLECTORAL PARTICULIÈREMENT VIOLENT. SIX MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS, VOICI CE QUE L'ON PEUT DIRE DE LA SITUATION DANS CE PAYS.

Les violences qui ont débuté en réponse aux premières manifestations, dès le lendemain des élections générales le 26 novembre dernier, semblent avoir marqué le point de départ d'un accroissement considérable des menaces pesant sur les défenseur.e.s des droits humains honduriennes et honduriens.

Alors qu'un rapport du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) met clairement en évidence la responsabilité des forces armées et de la police honduriennes dans bon nombre des décès survenus pendant la période post-électorale, les menaces sont aujourd'hui particulièrement remarquables au niveau de la criminalisation des activités des défenseur.e.s. Une mission organisée conjointement par *Alliance for global justice* et *La voz de los de abajo* et réalisée du 8 au 18 avril dernier au Honduras, a notamment souhaité rendre visite à un certain nombre de personnes incarcérées à la suite des manifestations post-électorales. Malgré les autorisations obtenues – non sans mal – la mission a eu beaucoup de difficultés à rencontrer les personnes détenues. Elle fait état de conditions de détention déplorables (en particulier dans les prisons à haute sécurité, où peuvent être détenues des personnes pourtant en attente de jugement), et

d'une militarisation croissante des prisons et des processus judiciaires. Le contraste avec l'impunité dont bénéficient les forces armées et la police honduriennes (impunité pointée du doigt par le rapport du HCDH précité) est frappant.

Pourtant, le HCDH n'a pas manqué de rappeler que le fait de diligenter des enquêtes impartiales sur les violations des droits humains commises était fondamental pour rétablir une certaine crédibilité vis-à-vis des institutions. En tête de ses conclusions était également mentionné le niveau constant de corruption. La récente déclaration par la Cour Suprême de l'inconstitutionnalité de l'Unité de contrôle contre l'impunité et la corruption (bras exécutif de la Mission d'appui contre la corruption et l'impunité au Honduras, issue d'une convention signée entre le Honduras et l'Organisation des États Américains), n'est pas faite pour rassurer. Pour le Président Hernandez, appelé par la communauté internationale à mettre en place un dialogue national, l'orage semble être passé : le dialogue est, depuis la mission préparatoire des Nations unies début février, au point mort...

VANESSA HERAULT

## S'IMPLIQUER AVEC PBI

### Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut :

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence.

### Nos actions

#### **Appui aux projets**

À chaque projet de terrain correspond un "référént", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail interassociatif.

#### **Réseau d'alerte**

Il appartient aux sections nationales

de constituer un réseau d'appui.

Celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

#### **Communication**

- Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

- Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes, etc.

### Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains ;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : [www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)